

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 4 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE
AU DOSSIER GÉNÉRIQUE PORTANT SUR L'ALLOCATION DES COÛTS ET LA STRUCTURE
TARIFAIRES DE GAZ MÉTRO**

1. **Référence :** (i) Pièce [B-0149](#), Annexe 3, p. 11.

Préambule :

Tableau - H

**Valeurs historiques et valeurs nettes
des conduites d'alimentation et de distribution**

	Valeur historique	Amortissement cumulé	Valeur nette	Amortissement 2014
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Abitibi	70 233 553	-32 234 408	37 999 146	-1 781 078
Estrie	195 542 653	-92 732 852	102 809 801	-4 583 732
Mauricie	103 917 581	-44 128 987	59 788 594	-2 625 203
Montréal	900 044 965	-394 599 656	505 445 309	-19 598 539
Québec	244 017 913	-101 399 528	142 618 385	-5 764 925
Saguenay	71 201 189	-31 283 215	39 917 975	-1 677 807
Total	1 584 957 856	-696 378 646	888 579 210	-36 031 284

Demandes :

- 1.1 Veuillez indiquer comment ont été calculé les valeurs historiques, l'amortissement cumulé et l'amortissement 2014. Veuillez indiquer quelle base de données a été utilisée.
- 1.2 Veuillez indiquer si l'information présentée au Tableau H est aussi disponible pour les régions *Laurentides, Montérégie, Montréal-Est et Montréal-Ouest*.
- 1.3 Veuillez présenter l'information relative aux conduites de transmission, par région, sous la forme du tableau H.
- 1.4 Veuillez indiquer s'il est possible d'éclater les valeurs des conduites par région par type de matériaux, soit acier, plastique et aluminium. Si non, veuillez expliquer pourquoi. Si oui, veuillez présenter les résultats sous la forme du tableau H.

2. Références : (i) Pièce [B-0149](#), p. 6;
(ii) Pièce [B-0149](#), p. 8, tableau 2.

Préambule :

(i)
« Afin de pouvoir allouer les coûts des conduites de distribution et d'alimentation, Gaz Métro a d'abord procédé à la répartition de la valeur de son réseau entre les deux types de conduites.

Pour ce faire, il a été préféré ne pas faire appel à la base de données comptables (« BDC ») étant donné la demande de la Régie d'éviter d'y avoir recours :

« [361] La Régie reprend ci-après les grandes conclusions énoncées précédemment et qui doivent servir à encadrer l'établissement d'une méthode optimale de classification des conduites de distribution :

[...]

- la méthode doit éviter le recours aux données détaillées, compte tenu des problèmes constatés de fiabilité de la BDC. » (Gaz Métro souligne) » ».

Gaz Métro comprend que la Régie souhaite que la classification des conduites se fasse sans faire appel à une évaluation théorique de la valeur du réseau, établie à partir de la BDC et de la base de données de l'ingénierie et fasse plutôt appel directement à la valeur des immobilisations dans la base de tarification. Cette valeur correspond à la valeur nette comptable des actifs. [nous soulignons]

Or, la valeur nette présentée dans la base de tarification est celle de l'ensemble des conduites de distribution et des conduites d'alimentation. La valeur séparée des deux types de conduites n'est pas disponible. Certaines hypothèses ont donc dû être posées afin de séparer la valeur nette des conduites de distribution et d'alimentation.

Tout d'abord, il importe de rappeler que plus de 99 % des conduites d'alimentation sont en acier alors que plus de 80 % des conduites de distribution sont en plastique. Le service de la Construction chez Gaz Métro évalue que les conduites d'acier ont un coût deux fois plus élevé que les conduites en plastique. L'hypothèse selon laquelle, en moyenne, les conduites d'alimentation ont un coût deux fois plus élevé que les conduites de distribution a donc été utilisée. Une proportion similaire était d'ailleurs obtenue en utilisant les données de la BDC : la valeur estimée des conduites d'alimentation était de 2,08 fois plus élevée par mètre linéaire que la valeur des conduites de distribution.

Le réseau de distribution a lui aussi été séparé en deux types de conduites : les conduites dont la pression est de 400 kPa et moins (96 % des conduites de distribution) et les conduites dont la pression est de 700 kPa (4 % des conduites de distribution). Cette séparation a été

choisie afin de distinguer les conduites avec la pression dite « de base » (400 kPa) et les autres conduites. »

(ii)

Tableau 2

**Répartition des coûts des conduites
de distribution et d'alimentation par région**

Valeur du réseau	Montréal	Abitibi	Mauricie	Estrie	Québec	Saguenay	Total
	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)
Distribution	391 873	10 946	40 796	71 044	100 942	19 081	634 682
Alimentation	113 572	27 053	18 993	31 765	41 676	20 837	253 897
TOTAL	505 445	37 999	59 789	102 810	142 618	39 918	888 579

Demandes :

- 2.1 Veuillez présenter la fonctionnalisation de la valeur des conduites d'alimentation et celle des conduites de distribution par région en ayant recours à la base de données comptable avant épuration (pièce B-0033). Veuillez préciser les hypothèses retenues.
 - 2.2 Veuillez commenter les résultats obtenus à la question précédente et les comparer avec les résultats présentés à la référence (ii).
 - 2.3 Veuillez indiquer si l'hypothèse appliquée à la banque de données de l'ingénierie selon laquelle, en moyenne, les conduites de 700 kPa et plus ont un coût deux fois plus élevé que les conduites de 400 kPa pourrait être raffinée. Serait-il possible de prendre en compte d'autres paramètres contenus dans la base de données ingénierie comme par exemple, l'année de mise en service, afin de refléter, à travers la longueur du réseau, la durée de vie restante des conduites?
3. **Références :**
- (i) Pièce [B-0149](#), p. 8;
 - (ii) Pièce [B-0149](#), p. 8, tableau 2.

Préambule :

(i)

« Techniquement, il serait possible de diviser les coûts associés aux conduites de distribution et d'alimentation de la région de Montréal en quatre sous-régions : Laurentides, Montérégie, Montréal-Est et Montréal-Ouest. Par contre, la considération des quatre territoires de la grande

région de Montréal nécessiterait un important travail de compilation des données de consommation de la clientèle. Par contre, la considération des quatre territoires de la grande région de Montréal nécessiterait un important travail de compilation des données de consommation de la clientèle. Ainsi, aux fins de la présente analyse, seules les six régions déjà identifiées ont été utilisées. De plus, Gaz Métro estime que la considération d'un nombre supplémentaire de régions n'ajouterait pas de précision à l'étude (voir à ce sujet les analyses présentées aux sections 1.2.2 et 1.2.3). »

Demandes :

- 3.1 Veuillez indiquer si la méthodologie évoquée à la référence (i) qui serait employée pour diviser les coûts associés aux conduites de distribution et d'alimentation de la région de Montréal en quatre sous-régions serait la même que celle utilisée à la référence (ii). Si non, veuillez élaborer.
- 3.2 Veuillez préciser en quoi consisterait le travail important de compilation de données de la clientèle mentionné à la référence (i).
- 3.3 Veuillez indiquer si la BDC avant épuration identifie spécifiquement les régions *Laurentides, Montérégie, Montréal-Est et Montréal-Ouest*.

- 4. Références :** (i) Pièce B-0151;
(ii) Pièce B-0047, tableaux 5a.

Préambule :

La Régie a compilé dans le tableau ci-dessous les données des références (i) et (ii) relatives à la capacité demandée totale.

Capacité demandée (M³/jour)

Région	Pièce B-0151	Pièce B-0047
Montréal	26 936 981	30 171 128
Abitibi	1 253 301	651 472
Mauricie	5 212 383	5 793 543
Estrie	3 081 707	3 702 919
Québec	3 361 925	4 046 582
Saguenay	4 642 934	2 568 716
Total	44 489 231	46 934 460

Demande :

- 4.1 Veuillez justifier les différences entre les capacités demandées des deux références.

5. Références : (i) Pièce [B-0149](#), p. 26;
(ii) Pièce [B-0149](#), Annexe 3, p. 11, tableau H.

Préambule :

- (i)
« Conduites de transmission

Malheureusement, Gaz Métro ne peut effectuer le même exercice pour les conduites de transmission.

Tout d'abord, en fonction de la configuration du réseau, la valeur historique des conduites de transmission ne peut représenter fidèlement la valeur économique. En effet, certains clients bénéficient de la transmission sur le réseau de TQM alors que d'autres utilisent la transmission de Gaz Métro ou encore une combinaison des deux. Peu importe le réseau de transmission utilisé, la clientèle bénéficie de la valeur économique apportée par cette fonction.

Ensuite, alors que les conduites d'alimentation et de distribution permettent une livraison locale du gaz naturel, les conduites de transmission permettent le transport du gaz naturel à travers les régions. Ainsi, la station de compression de Saint-Maurice, situé en Mauricie, peut effectuer la compression autant pour la Mauricie que pour le Saguenay. En fonction de son emplacement géographique, les coûts peuvent être inscrits dans cette région même si plusieurs régions bénéficient des actifs. Cette situation peut prévaloir pour l'ensemble des dépenses reliées à la transmission.

[...]

Face à l'ensemble de ces considérations, il n'est pas possible de mesurer distinctement et correctement une valeur nette des conduites de transmission par région, sans s'appuyer sur plusieurs hypothèses ou évaluations complexes.

Gaz Métro a donc appliqué directement la CAU pour allouer les coûts de transmission, sans sous-répartition par région. »

Demandes :

- 5.1 Veuillez présenter la valeur des conduites de transmission incluses dans la base de tarification du Distributeur sous la forme du tableau H. Veuillez indiquer séparément la valeur historique des conduites, les montants des subventions reçues associées à ces conduites et la valeur historique nette des subventions reçues.
- 5.2 Veuillez calculer et présenter le facteur de répartition CAU par région.

- 5.3 Veuillez indiquer le nombre de km de conduites de transmission dans chacune des régions.
- 5.4 Veuillez indiquer le nombre de km de conduites de transmission de chacune des régions qui permettent d'alimenter plus d'une région. Veuillez identifier l'emplacement de ces conduites sur une carte géographique.
- 5.5 Pour les conduites de transmission permettant d'alimenter plus d'une région, veuillez répartir le coût de ces conduites en utilisant la CAU des régions combinées. Veuillez commenter le résultat.

6. **Références :** (i) Pièce [B-0149](#), p. 38;
(ii) Pièce [A-0044](#), p. 222 et 223.

Préambule :

(i)

« Il est à noter qu'il n'y a pas de traitement particulier pour les clients en combinaison tarifaire. La combinaison tarifaire n'affecte que la capacité utilisée réelle à l'un ou l'autre tarif. »

(ii)

« Les critères n'ont pas changé, je vous dirais, dans ce cas-ci, on pourrait dire que c'est la donnée contractuelle qui ne reflétait pas la réalité de consommation horaire du client. Donc au niveau de l'allocation des coûts, on ne vient pas changer non plus nos méthodes puis on n'a pas à les ajuster parce que nous ce qu'on vient faire, c'est allouer les coûts entre les clients du service continu puis du service interruptible, dans ce cas-ci c'est soit D3, D4 et D5 et on vient utiliser les demandes horaires maximales, les DHM et, dans mon exemple où est-ce que j'ai un contrat, où est-ce que j'ai cinq cents mètres cubes heure (500 m³/h) horaire continu, je vais allouer l'équivalent de coût d'une capacité de cinq cents mètres cubes heure (500 m³/h) horaire et mon autre cinq cents mètres cubes heure (500 m³/h) interruptibles, dans ce cas-ci, je ne lui allouerai pas de coût parce qu'on parle de transmission.

Ce qu'Artelys a trouvé comme information, et ce que ça va changer au niveau de l'allocation des coûts, c'est uniquement qu'on ne considérera pas le cinq cents mètres cubes heure (500 m³/h), on va prendre neuf cents (900) maintenant au continu puis on va prendre cent mètres cubes heure (100 m³/h) à l'interruptible. Donc les méthodes qu'on applique, la DHM autant pour le service continu, l'interruptible, c'est les mêmes méthodes, c'est la CA, CAU dans le cas qui nous, qui important ici c'est la CA, la capacité attribuée.

Donc on ne change pas la méthode, l'ingénierie n'a pas changé ses méthodes et on ne change pas nos méthodes. Ce qu'on constate, c'est les données contractuelles ne reflètent pas la réalité sur le terrain donc ça veut dire deux choses : soit que les contrats vont être modifiés, puis ce que je comprends de l'information qu'on m'a donnée avant de me joindre à vous cette semaine c'est qu'effectivement c'est un processus qui est en cours donc, dans mon exemple, s'il y a un client qui avait cinq cents mètres cubes heure (500 m³/h) continus, cinq cents (500) interruptibles, on

va modifier le contrat, on va faire un avenant, puis on va venir écrire neuf cents mètres cubes (900 m3) continus et cent mètres cubes (100 m3) interruptibles.

Et à partir du moment où soit que le contrat est modifié ou que l'ingénierie nous donne de l'information d'une base de données quelconque, bien nous on va venir allouer neuf cent mètres cubes (900 m3) de coût équivalent pour la partie continue puis zéro coût de capacité attribuée pour le cent mètres cubes heure (100 m3/h) équivalent. » [nous soulignons]

Demandes :

- 6.1 La Régie comprend que c'est la capacité utilisée qui est pris en compte pour la portion du service interruptible des clients en combinaison tarifaire (référence (i)). Cependant, à la suite du rapport d'Artelys, la Régie comprends de la référence (ii) que les débits horaires contractuels entre les portions continue et interruptible des clients en combinaison tarifaire devaient être modifiés pour mieux capter les constats d'Artelys. Ainsi, pour ces clients la capacité contractuelle de la portion continue est augmentée tandis que celle de la portion interruptible est diminuée. En conséquence, la capacité attribuée de la portion continue devrait augmenter. Veuillez confirmer ou infirmer la compréhension de la Régie sur cet aspect. Veuillez commenter.
- 6.2 Veuillez indiquer si les modifications contractuelles mentionnées à la référence (ii) ont été effectuées et prises en compte dans le calcul des CA du service continu des clients en combinaison tarifaire. Si non, veuillez indiquer quand les modifications contractuelles devraient être prises en compte.

7. Référence : (i) Pièce [B-0149](#), p. 39 et 40.

Préambule :

(i)
« Les contrats de fourniture considérés incluent les contrats de fourniture à prix fixe, de gaz d'appoint concurrence, de gaz d'appoint pour éviter une interruption et de service de fourniture avec ou sans transfert de propriété. Ces contrats de fourniture peuvent desservir plus d'un client au service de distribution (par exemple, une entreprise avec plusieurs installations). Lorsqu'un contrat dessert plusieurs clients, il est comptabilisé pour chacun des clients. De plus, un client au service de distribution peut être desservi par plus d'un contrat (par exemple, un contrat de fourniture pour son service de distribution au tarif D5, et un contrat pour son service de gaz d'appoint pour éviter une interruption). Lorsqu'un client est desservi par plus d'un contrat, il n'est comptabilisé qu'une seule fois dans le calcul du facteur. » [nous soulignons]

Demandes :

- 7.1 Veuillez indiquer pourquoi le client desservi par plus d'un contrat n'est comptabilisé qu'une seule fois.
- 7.2 Veuillez présenter un facteur de répartition dans lequel les clients ayant plus d'un contrat se verraient comptabiliser le nombre de contrats qu'ils détiennent. Veuillez commenter un tel facteur de répartition.

8. Référence : (i) Pièce [A-0052](#), p. 75.

Préambule :

(i)

« [261] Ce constat amène la Régie à devoir traiter avec grande prudence toute méthode faisant appel à des données détaillées issues de la BDC. Elle considère que le Distributeur doit dès maintenant faire les efforts requis pour rétablir ces liens afin de constituer une BDC fiable et représentative du réseau réel mis en terre. »

Demandes :

- 8.1 Veuillez indiquer ce que le Distributeur prévoit mettre en place pour rétablir les liens perdus afin d'obtenir une BDC fiable et représentative du réseau mis en terre. Veuillez indiquer quand le Distributeur entrevoit-il débiter la mise en place d'une BDC fiable?
- 8.2 Dans la mesure où le montant des conduites de transmission est relativement faible, et que des ajouts importants ont été réalisés récemment, ou sont en voie de l'être, veuillez indiquer s'il serait possible d'établir une banque de données comptable fiable le plus rapidement possible en débutant avec les conduites de transmission.